

Lignes de

47

JANV - 23

Crêtes

DOSSIER

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DES CRÊTES

ÉCONOMIE

MULTISERVICES DE ROCQUIGNY
LABEL ÉCO-DÉFIS

URBANISME

LE PLUI DES CRÊTES
PRÉARDENNAISES

ENFANCE

UN NOUVEAU SOUTIEN POUR
LE SPORT ET LE PÉRISCOLAIRE

Les Crêtes
Préardennaises
Communauté de Communes

Lignes de Crêtes
Magazine
intercommunautaire

Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

Directeur de la publication :
Bernard Blaimont, Président
de la Communauté de
Communes des Crêtes
Préardennaises

Crédit photos :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises,
Lafilleencombi, Office
d'Animation des Crêtes,
Images en plus - David
Truillard, Capteur Studio -
Sylvain Boquet, Grégory
Fontaine, l'OACP,
Bibliothèque de
Chaumont-Porcien et
Vendresse

Création et mise en page :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises.

Impression :
Sopaic Charleville-Mézières

Distribution :
Travail et partage
les Communes

Janvier 2023

SOMMAIRE

- P.3 / LES FAITS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2022
- P.4 / HABITAT
PROGRAMME D'AIDE
- P.5 / URBANISME
PLUI DES CRÊTES
PRÉARDENNAISES
- P.6 / ÉCONOMIE
UN NOUVEAU BOULANGER
À ROCQUIGNY
LABEL ÉCO-DÉFIS
- P.8 / LEADER
COUR REHOUM, PROJET
LEADER
- P.9 / CULTURE
LE REVEIL DES
BIBLIOTHÈQUES
- P.10 / ALIMENTATION
LE PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL
- P.12 / SERVICE À LA
POPULATION
FRANCE SERVICES SUR LE
TERRITOIRE
- P.13 / ENFANCE
NOUVEAU SOUTIEN POUR
LE SPORT ET LES GARDERIES
- P.14 / ZOOM SUR LAUNOIS
- P.15 / ASSAINISSEMENT
INDIVIDUEL SECTEUR
ATTIGNY / TOURTERON
- P.16 / ORDURES MÉNAGÈRES
REDEVANCES 2023
- P.17 / LES BONS PLANTS
D'HUBERT LE JARDINIER
- P.18 / TOURISME
ANNÉE RECORD AU
DOMAINE DE VENDRESSE
- P.19 / AGENDA
- P.20 / RETOUR EN IMAGES
RENCONTRES TEPOS

ÉDITO



Bernard BLAIMONT
Président de la Communauté
de Communes

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

En ce début d'année, laissons derrière nous les aléas, les difficultés, les contraintes des dernières années et projetons nous vers l'avenir.

Déjà certaines communes ont renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux ; preuve que la vie d'avant les restrictions reprend le dessus.

La Communauté de Communes suit de près les réalisations où elle est partie prenante financièrement, comme la réalisation de la Voie Verte Sud Ardennes qui doit se terminer en cours d'année ou l'installation chez vous de la fibre optique (nous sommes d'ailleurs là pour vous aider à régler les problèmes s'il y en a).

D'autres dossiers communautaires importants ont démarré en 2022 et se poursuivent en 2023 comme la rénovation du corps de logis du Relais de Poste de Launois sur Vence (il était grand temps que la rénovation se fasse).

Nous continuerons à travailler sur de nombreux dossiers et je remercie tout le personnel de la Communauté de Communes pour son implication.

En 2023, nous commencerons à nous pencher sur la compétence eau potable que nous devons prendre en 2026. C'est un gros morceau qu'il nous faut appréhender dès maintenant en concertation avec les syndicats et les communes comme nous avons l'habitude de le faire.

Bonne année 2023 à toutes et à tous, portez vous bien.

Bernard BLAIMONT

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

VOIE FERRÉE SUD ARDENNES

Les Communautés de Communes des Crêtes Préardennaises et du Pays rethélois se sont engagées ensemble dans la remise à niveau de la voie ferrée Sud Ardennes. Les travaux ont débuté en février 2022 pour une durée d'un an.

FÉVRIER



MARS - LABÉLISATION DU BÉGUINAGE DE POIX-TERRON



Labélisation Éco Quartier - Béguinage de Poix-Terron

10 MAI - POT DE REMERCIEMENT DES BÉNÉVOLES DES CENTRES DE VACCINATION

La Communauté de Communes a voulu remercier tous les intervenants qui ont permis le bon fonctionnement des centres de vaccination COVID de Signy-l'Abbaye, Poix-Terron et Chaumont-Porcien. Une cinquantaine de personnes avait répondu présent (élus, professionnels de santé, agents d'accueil, bénévoles et agents de la collectivité).



JUIN



Ouverture du 1^{er} tronçon de la Voie Verte Sud Ardennes

JUILLET



Démarrage des travaux d'assainissement à Lucquy

AOÛT



Année record au Domaine de Vendresse

40 000
ENTRÉES



SEPTEMBRE

► Lancement du nouveau programme d'aide à l'habitat
RÉNOVER SUR LES CRÊTES

► Organisation des Rencontres TEPOS



Plus d'informations dans le magazine

NOVEMBRE



95
TONNES

Collecte de pneus agricoles sur le territoire

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

DÉCEMBRE



Signature de la CTG avec les partenaires

La Convention Territoriale Globale 2023-2026 est un projet social au service du territoire et de ses habitants. Il a pour but de valoriser toutes les actions mises en œuvre auprès des familles dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité.

Cette convention a été signée le 13 décembre 2022 pour une durée de 4 ans et est effective depuis le 1^{er} janvier 2023 entre la Communauté de Communes, la Commune d'Attigny, la Commune de Signy l'Abbaye et la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes.

HABITAT



RÉDUIRE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE AVEC LE PROGRAMME « RÉNOVER SUR LES CRÊTES »

En cette période de flambée des coûts de l'énergie, réaliser des travaux d'isolation dans son logement semble être une des solutions pour contenir sa facture de chauffage.

Grâce au programme « Rénover sur les Crêtes », la Communauté de Communes peut vous aider à financer une partie de ces travaux.

L'aide concerne également l'adaptation du logement au vieillissement de ses habitants, le changement de toiture ou encore le ravalement de façade.

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

- Amélioration énergétique du logement avec un gain énergétique de 35 % (*chauffage, isolation, menuiseries...*)
- Réhabilitation de logements dégradés, indignes ou inoccupés
- Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- Transformation d'une grange ou d'un bâtiment pour y créer un logement
- Réfection de façades anciennes
- Réfection de toitures
- Réfection de bardages amiantés, de murets
- Aménagement paysager qualitatif vu de l'espace public
- Démolition de ruines

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

- Aux propriétaires occupants leur logement
- Aux propriétaires bailleurs qui mettent leur logement en location



Intérieur avant rénovation



Intérieur en voie de finition

QUELLES DÉMARCHES ?

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Contacter l'animatrice | 4. Signature du devis |
| 2. Visite conseil au domicile | 5. Réalisation des travaux |
| 3. Instruction et validation du dossier | 6. Versement de la subvention |

Certaines aides sont soumises à condition de ressources

Les devis ne doivent pas être signés avant l'obtention de l'aide

Détail des aides sur www.cretespreardennaises.fr

Les aides sont octroyées dans la limite des crédits votés par la Communauté de Communes et les financeurs.

Emmanuelle THIRY
emmanuelle.thiry@lescrettes.fr
 03 24 35 22 22

URBANISME



Commune de Chaumont Porcien

COMMENT HARMONISER LES RÈGLES DE CONSTRUCTION GRÂCE AU PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) va permettre de définir les nouvelles règles d'utilisation des sols pour la construction et la rénovation du bâti.

Lancé en 2020, le PLUI vient de rendre son état des lieux. Il s'agit d'une photographie des constructions actuelles et des besoins du territoire. On se rend compte que seulement 3 % du territoire est construit, le reste est constitué de prairies, champs, forêts et rivières. « *Ce caractère rural des Crêtes Préardennaises est à préserver absolument* » précise Daniel Thomas, Vice-Président à l'urbanisme.

La prochaine étape va consister à définir un projet commun (PADD) tenant compte de l'environnement, du développement économique, agricole et social. Ce projet va être discuté avec les élus, les entreprises, les agriculteurs et les habitants afin de l'adapter au mieux aux besoins de chacun. « *Mais tout ne sera pas possible, car l'État impose des règles limitant les constructions et nous devons prendre en compte la préservation de l'environnement et de la biodiversité, entre autres.* »

En plus de fixer les règles d'urbanisme et les droits à construire sur le territoire, le PLUI va exprimer clairement les objectifs de développement et de préservation du territoire sur des thématiques très variées : agriculture, forêt, activité économique, tourisme, équipements publics et services, zones naturelles protégées, Trame Verte et Bleue....



Daniel THOMAS
Vice-Président
Aménagement -
Habitat - Urbanisme

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

En avril prochain, une grande concertation sera lancée auprès des habitants et vous serez invités à participer à des ateliers traitant notamment des questions suivantes :

- Comment intégrer une construction neuve dans un environnement patrimonial ?
- Comment construire sans détériorer la biodiversité ?
- Comment se déplacer demain sur notre territoire ?

De nombreuses étapes sont encore à franchir et l'objectif à atteindre pour 2026 est de disposer d'un document d'urbanisme cohérent intégrant les spécificités des communes.

LES CRÊTES EN CHIFFRES

Superficie du territoire : 100 000 km²
Taux d'urbanisation : 3 %
1 200 km de rivières
11 468 logements dont 1 255 logements non occupés (11%)
61 communes sans document d'urbanisme (PLU ou carte communale)

Adeline DOYEN

adeline.doyen@lescrettes.fr

03 24 36 05 64

PLANNING D'ÉLABORATION ET ÉTAT ACTUEL



ÉCONOMIE

UN NOUVEAU BOULANGER À ROCQUIGNY



M. Fin le cafetier et M. Bailly le boulanger

2023 commence bien à Rocquigny, un nouveau boulanger s'installe dans le local multiservices des Crêtes Préardennaises, qui sera partagé avec le café Le Saint-Christophe.

La vitrine du local multiservices a repris des couleurs sur la place principale de Rocquigny. Un nouveau boulanger vient de s'y installer : Rémi Bailly, originaire du village où son père a tenu le café Le Saint-Christophe pendant plusieurs années.

À 26 ans, le jeune homme affiche déjà 10 ans de métier dont « *6 années passées à Reims chez le boulanger Paul,* » détaille-t-il.

Son gâteau préféré ? « *Le Paris-Brest.* »

Début décembre, il a pris possession du local multiservices créé par la Communauté de Communes des Crêtes et occupé par une épicerie pendant quelques années. Depuis plusieurs mois, il souhaitait s'installer à Rocquigny mais « *l'ancienne boulangerie n'était plus aux normes,* » explique-t-il.

Un problème partagé par le café restaurant le Saint-Christophe repris en juillet par Laurent et Isabelle Fin qui avaient besoin d'un accès PMR.

« *La municipalité de Rocquigny et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises ont été à l'écoute et ont réagi rapidement.* »

DEUX ENTRÉES DISTINCTES

Afin d'aider ces deux nouveaux entrepreneurs et participer à la redynamisation du village, les Crêtes Préardennaises ont décidé de réaménager le pôle multiservices et d'y créer deux locaux distincts.

Le 27 place Jean-Mermoz est désormais occupé par la boulangerie ; le 28 accueillera d'ici quelques mois Le Saint-Christophe.

Parallèlement, la Communauté de Communes a aidé Rémi Bailly en accompagnant financièrement l'achat de matériel nécessaire au lancement de l'activité .

Pour le café restaurant, une extension sous forme de véranda est aussi programmée dans les mois à venir. Le couple de cafetiers pourra ainsi continuer à organiser « *une fois par mois environ* » ses soirées à thème (belote, football, karaoké...).

Une fois emménagés dans leurs nouveaux locaux, fin du premier semestre, ils envisagent d'enrichir leur offre : Point Poste, FDJ, presse, petite épicerie de dépannage... Le nouveau pôle multiservices apportera une belle palette de services aux habitants du secteur de Rocquigny.

Une complémentarité qui ravit aussi les deux gérants : « *Ça va être vraiment pratique pour le café croissant du matin !* »

TRAVAUX TERMINÉS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE FAISSAULT

Les travaux d'aménagement de la tranche 2 de la zone d'activités Faissault ont démarré en septembre 2022. 4 parcelles de 2 600 m² à 4 200 m² ont été viabilisées.

La commercialisation est lancée, vous pouvez solliciter la Communauté de Communes pour implanter votre entreprise sur place.

Pour toutes questions contactez

Michaël OUALI
 economie@lescrettes.fr
 03 24 35 22 22





LABEL ECO-DÉFIS : UNE PREMIÈRE DANS LES ARDENNES

Panneaux solaires au pôle d'entreprises de Lucquy

Économie d'énergie, tri des déchets, gestion de l'eau... Où en est votre entreprise dans son engagement environnemental ? Les Crêtes et la Chambre de Métiers vous accompagnent sur ce chemin. À la clef : un label qualité et des subventions majorées.

« Nous commençons par un diagnostic. Cela va permettre aux entreprises de faire le point sur leurs pratiques environnementales puis de se fixer des défis adaptés à leur métier », détaille le chargé de mission économie des Crêtes Préardennaises, Michaël Ouali à propos du label Éco-Défis.

Née sous l'impulsion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand-Est, la convention signée en septembre dernier lance la mise en place du label sur les Crêtes.

La Communauté de Communes des Crêtes en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes met en place les « Éco-Défis ». Première étape de ce projet avec la signature du partenariat lors des rencontres nationales TEPOS en septembre dernier à Signy-l'Abbaye.



Signature du label entre l'intercommunalité et la CMA des Ardennes

LES 8 CATÉGORIES DU LABEL

- Catégorie 1 ➤ DÉCHETS
- Catégorie 2 ➤ EAU ET FLUIDES
- Catégorie 3 ➤ ÉCO-PRODUITS
- Catégorie 4 ➤ ÉNERGIE
- Catégorie 5 ➤ TRANSPORT
- Catégorie 6 ➤ ACCESSIBILITÉ
- Catégorie 7 ➤ SENSIBILISATION
- Catégorie 8 ➤ QUALITÉ DE L'AIR

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Un accompagnement gratuit est alors proposé aux artisans commerçants souhaitant modifier leurs pratiques et leur permettre d'obtenir le label Éco-Défis d'ici fin 2023. Une dizaine d'entreprises pourront en bénéficier cette année.

Une liste de 84 défis écologiques a été établie et répartie en huit thématiques. « L'entreprise choisit elle-même quatre défis dans au moins deux thématiques différentes », détaille Michaël Ouali.

Elle a ensuite quelques mois pour les réaliser. Les actions sont concrètes et efficaces rapidement. Pour les économies d'énergie, il peut par exemple s'agir de « mettre en place un éclairage led ou encore d'installer des interrupteurs par section de bâtiment pour n'allumer que la partie utilisée, en fonction du besoin ».

« Certaines entreprises ont déjà mis en place de bonnes pratiques qui peuvent ainsi être valorisées », observe Michaël Ouali.

L'objectif est de les aider à « améliorer leur fonctionnement et leur façon de procéder. Les entreprises labellisées pourront s'en servir ensuite pour communiquer. » Elles bénéficieront également de subventions majorées pour les aider dans leurs investissements et accompagner très concrètement leurs efforts.

VOUS ÊTES ARTISAN-COMMERÇANT ?

Engagez-vous gratuitement dans l'opération Éco-Défis et :

- Relevez des défis concrets
- Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé
- Obtenez le label Éco-Défis pour gagner en visibilité

L'appel à candidature est lancé.

Nicolas LEGENDRE
Chargé de Mission Environnement
Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de Région Grand Est
nlegendre@cma-grandest.fr
03 26 40 22 31

Michaël OUALI
economie@lescrettes.fr
03 24 35 22 22



Chanael Lenoir et Rémi Dupont sur leur exploitation

COUR RHEOUM, UN PROJET LEADER

Depuis 2008, le territoire des Crêtes Préardennaises bénéficie du programme européen LEADER, qui aide des projets innovants à voir le jour dans des domaines très variés. L'exemple de Cour Rheoum, pour le volet économique.

Du vin de rhubarbe dans les Ardennes innovant ? Aucun doute. Projet local, favorisant l'emploi féminin, avec une sensibilité à l'environnement, des produits de qualité...

L'entreprise Cour Rheoum cohabit de nombreuses cases pour pouvoir bénéficier de fonds LEADER. C'est pourquoi les Crêtes Préardennaises ont aidé le lancement de cette jeune entreprise familiale ancrée à Remaucourt.

« Nous avons monté le dossier de subventions en 2021, au moment du lancement de l'entreprise, et les aides sont arrivées en avril 2022, au début de la commercialisation », raconte Chanael Lenoir et Rémi Dupont, les deux fondateurs. Ainsi, 4 000 euros ont été apportés par la Communauté de Communes et 12 000 euros sur le fonds LEADER pour la construction d'un laboratoire (sur un investissement total de 65 000 €).

Dans la grange, où « se trouvaient des dunes de grains » quand elle était enfant, Chanael et son compagnon produisent aujourd'hui leurs créations : deux jus et deux vins pétillants.

DE L'AUSTRALIE AUX ARDENNES

« Rien ne nous prédestinait, il y a 5 ans, à être ici ». Tous deux remontent le fil des événements qui les ont conduits de l'Australie aux Ardennes pour se lancer dans la vinification de rhubarbe. Comment une telle idée a-t-elle pu germer à plus de 15.000 km ? Grâce à un souvenir d'enfance. Celui du goût du « vin de rhubarbe artisanal de Lulu, un grand-père, ami de la famille ».

Originaires de Perthes et de Charleville-Mézières, ils souhaitent rentrer « *mais avec un projet qui les porte* » et la rhubarbe leur est apparue !

Ainsi est née en 2018 « *Cour Rheoum* » au double sens de « rhubarbe » et « racine ». L'installation n'allait pourtant pas de soi pour des non-agriculteurs : « *nous n'avions droit à aucune aide à l'installation agricole* ». Les débuts furent modestes, aidés par la famille : premiers tests de vinification en 2019 et dégustations avec des œnologues pour élaborer leurs différents breuvages...

Des produits rares en France et de qualité qui ont convaincu les Crêtes Préardennaises à leur apporter le coup de pouce décisif. Aujourd'hui, leur production augmente s'adaptant à une demande croissante. En plus du marché local, Cour Rheoum a été remarqué par des restaurants étoilés à Paris ou encore à Reims.



Vin de rhubarbe de Remaucourt

LE PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER des Crêtes Préardennaises soutient des projets publics et privés, dans des domaines très variés : des projets économiques, de services, touristiques ou encore culturels. Ici, pour le volet économique, les projets soutenus doivent notamment : mobiliser les ressources naturelles et/ou locales, favoriser la consommation locale et intégrer les problématiques du développement durable.

Vous avez un projet :
www.cretespreardennaises.fr/leader-quest-ce-que-cest.html

Audrey VEXO
audrey.vexo@lescretres.fr
03 24 36 05 65

CULTURE



LE RÉVEIL DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque de Chaumont-Porcien

D'une poignée d'adhérents à plus de 80, les points lecture de Vendresse et Chaumont-Porcien ont pris un sérieux coup de jeune en 2022. Explications.

« La plus jeune a 3 ans ; la plus âgée 82 ans. Nous avons un large panel d'adhérents, » se réjouit Marie Wattiaux, bénévole de la bibliothèque de Chaumont-Porcien.

Il y a un peu plus d'un an, elle a accepté de participer au réveil de la bibliothèque de son village et a vu avec plaisir le rang des lecteurs grossir jusqu'à atteindre 82 inscrits. Même son de cloche du côté de la médiathèque Jean-Nicolas Gendarme à Vendresse. « Il y avait près de 2500 livres mais une quinzaine d'adhérents la dernière année. » raconte le responsable à Vendresse, Benoît Haouy. Il en compte aujourd'hui 91. L'une et l'autre des bibliothèques existaient depuis longtemps, d'abord initiées par un privé puis tenues autant que possible par les municipalités. L'une et l'autre méritaient un rafraîchissement.

UNE REMISE À LA PAGE DES RÉFÉRENCES ET DES LOCAUX

Tout d'abord, la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) a repris les rayonnages en main. Les locaux ont également été réaménagés par les communes : changement de mobiliers, peinture, création

d'espaces spécifiques pour les enfants. « Des bacs spéciaux leur permettent de se servir seuls. Ils ont aussi des petits fauteuils et un tapis d'éveil », détaille Marie Wattiaux.

Un important désherbage a aussi eu lieu dans les vieilles références. « Il est important d'avoir des nouveautés. Pour des références plus anciennes, nos adhérents peuvent les réserver sur le site de la BDA ou sur place. Les livres arrivent ensuite par navette », explique-t-on à Vendresse comme à Chaumont-Porcien.

L'enjeu était aussi de mobiliser suffisamment de bénévoles pour ouvrir les lieux deux fois par semaine et en assurer le fonctionnement. Pour cela, « les bénévoles ont été formés sur les nouveautés et l'accueil », précise Benoît Haouy. Une valeur-ajoutée importante pour accompagner les lecteurs.

A Vendresse, la bibliothèque « est devenue un pôle d'animation attractif pour les jeunes ».

Chacun observe une « belle dynamique » avec par exemple la venue du festival Rencontres et Cinéma organisé par les Crêtes Préardennaises. L'intercommunalité est chargée d'animer le réseau lecture sur le territoire.



Bibliothèque de Vendresse avant les travaux



Bibliothèque de Vendresse après les travaux

HORAIRES D'OUVERTURE

VENDRESSE
mercredi 10h30 - 12h00
vendredi 15h30 - 17h30

CHAUMONT-PORCIEN
mercredi 16h00 - 18h00
samedi 10h00 - 12h00

Pierre PÉCHEUX
culture@lescrettes.fr
03 24 36 05 60

LES AUTRES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES SUR LES CRÊTES

Médiathèques : Signy-l'Abbaye, Poix-Terron et Attigny.

Bibliothèques : Alland'Huy-et-Sausseuil ; Boulzicourt ; Clavy-Warby ; Renneville ; Rocquigny ; Saulces-Monclin ; Thin-le-Moutier. Contact et horaires sur www.cretespreardennaises.fr/culture.html



DOSSIER - AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLES



UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS ASSIETTES

Partant du constat, que bien qu'étant exportatrice, l'agriculture locale ne couvrait pas l'intégralité des besoins des habitants, les élus des Crêtes ont décidé de se lancer dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'idée de ce projet est de soutenir l'installation d'agriculteurs dans des productions manquantes sur le territoire (légumes, produits laitiers, le bio, ...), de les aider à transformer leur production sur place (fabrication de fromages, conserves, ...) pour les vendre aux habitants du territoire, « *c'est ce que l'on appelle les circuits courts* » explique Jean-Marie Oudart, Vice-Président à la transition énergétique et à l'agriculture.

« *Pour ce faire, nous avons lancé un large travail de réflexion et d'échanges avec les agriculteurs, les commerçants, les restaurateurs, la chambre d'agriculture et des habitants* », précise-t-il.



Réunion d'échanges sur les circuits courts

A terme, le projet alimentaire territorial doit permettre de proposer 50 % de produits locaux dans les paniers des consommateurs contre 10% actuellement.



Jean-Marie OUDART
Vice-Président
Transition énergétique et écologique
Agriculture et alimentation durables

Le programme est aujourd'hui lancé et plusieurs actions déjà mises en place :

L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DES AGRICULTEURS

La Communauté de Communes a apporté une aide financière à 61 projets d'agriculteurs concernant entre autres l'acquisition de vitrines frigorifiques, de véhicules de tournée, la création d'une cave d'affinage, l'équipement pour la production de fruits rouges, de plantes, l'aménagement de boutiques... Et aussi l'acquisition de robots de repousse fourrage pour réduire la pénibilité du travail des éleveurs.

L'INSTALLATION DE MARAICHERS BIO

« *Il y a 10 ans, l'offre de produits locaux et bio sur le territoire répondait à la demande. Aujourd'hui, la demande explose et l'offre manque* » indique Jean-Marie Oudart. C'est pourquoi, la Communauté de Communes cherche à implanter des maraichers bio sur le territoire.



Une première étape dans la recherche de terrains disponibles a permis pour l'heure d'identifier des parcelles à Boulzicourt et Lucquy. Suivront ensuite l'analyse des sols puis l'appel à candidature pour l'installation de maraichers bio.



LES CINQ OBJECTIFS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

1. Renforcer l'offre alimentaire locale
2. Développer une agriculture plus durable
3. Déployer les circuits courts de proximité avec une répartition plus équilibrée sur le territoire
4. Améliorer la qualité des menus dans la restauration collective
5. Rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Crêtes a été labellisé en janvier 2022 par le Ministère de l'Agriculture.

LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES

Menées dans le cadre du PAT, les pesées réalisées dans deux cantines scolaires révèlent la nécessité de modifier des habitudes bien ancrées. En effet, près de 20 kg d'aliments ont été jetés lors de la première pesée.

« *Il est indispensable que les habitudes changent et que l'argent économisé soit réorienté vers les achats de qualité* », indique le vice-président, Jean-Marie Oudart, en cohérence avec un des cinq axes du PAT : améliorer la qualité des menus de la restauration collective.

Une prise de conscience réelle s'est alors engagée dans ces établissements et des actions concrètes et simples ont été mises en place : « *ne pas distribuer de pain avant le repas, commander les repas plus tard pour s'ajuster au mieux au besoin réel, proposer des assiettes "petite ou grande faim", ne pas donner à des enfants de maternelle la même portion qu'à un élève de CM2* », détaille Isabelle Henry, chargée de mission alimentation et agriculture durables.

Et les effets ont été immédiats : une réduction de 37 % des déchets lors de la seconde pesée, soit une économie potentielle de plus de 26 euros par enfant et par an.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MENUS DANS LES CANTINES

Depuis le 1er janvier 2022 (dans le respect de la loi EGALIM), la restauration scolaire a l'obligation de proposer au moins 50% de produits de qualité (IGP, label rouge, fermier...) dont 20% de bio.

Pour accompagner cette obligation, les Crêtes ont décidé de prendre en charge une partie du surcoût entre les prix d'un grand distributeur et celui d'un producteur local.

LE DÉFI FAMILLES ALIMENTATION

100 % des familles ayant participé au Défi familles alimentation l'été dernier sont prêtes à recommencer et à le recommander. Sur le thème « mieux manger sans se ruiner et à proximité » il s'agissait de réaliser un défi par semaine. Une cinquantaine de personnes se sont investies et ont participé aux différents ateliers proposés : jardinage, cuisine et visite du centre de tri Valodéa.

Face à ce succès, l'action sera reconduite en 2023.

« *Nous travaillerons cette fois avec des associations caritatives, afin de répondre à un autre axe du PAT et rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous* », précise Isabelle Henry, chargée de mission.



Opération anti-gaspi à la cantine



Atelier cuisine

Isabelle HENRY
isabelle.henry@lescrettes.fr
03 24 36 05 67

SERVICE À LA POPULATION



Adrienne Baudin (Médiathèque de Signy l'Abbaye)

DU SUR-MESURE AVEC FRANCE SERVICES

Besoin de déclarer une naissance, d'un certificat d'immatriculation, d'un extrait de casier judiciaire... C'est possible près de chez vous avec France Services. Explications avec Adrienne Baudin, animatrice France Services des Crêtes.

« Les espaces France Services offrent un lien direct entre le service public et les usagers qui n'ont pas la possibilité de se déplacer jusqu'à Charleville ou qui n'utilisent pas l'outil numérique » explique Adrienne Baudin, agent des Crêtes embauchée pour assurer ce service depuis janvier 2020.

Concrètement, France Services fonctionne comme un guichet unique « pour contacter les partenaires et réaliser ses formalités administratives. »

Demande RSA, aide au logement, simulation retraite, déclaration d'impôts, changement de situation... France Services accompagne de très nombreuses démarches administratives de manière « confidentielle » en allant de « la simple information, à l'accompagnement jusqu'à la constitution du dossier au format papier ou en ligne. »

Chaque année, France Services comptabilise plus de 2000 actes sur le seul secteur de Signy-l'Abbaye.

Rattachée à la médiathèque de Signy-l'Abbaye où travaille Magali Noé comme agent France Services, Adrienne tient aussi des permanences à Vendresse, Chaumont-Porcien, Chesnois-Auboncourt, Novion-Porcien et Boulzicourt.

Deux autres espaces France Services existent à Attigny et Poix-Terron au sein des Postes où des agents sont également mis à disposition.



Mme Noé en formation informatique

ILS ONT FAIT APPEL À FRANCE SERVICES

« France Services m'a aidé pour ma demande de retraite en ligne. C'est un service très utile car je n'utilise pas l'ordinateur. »

Bruno - Novion-Porcien

« Sans France Services, je serai perdue dans mes papiers, mes enfants ne sont pas à proximité et j'habite dans une commune rurale. »

Jeanne - Vendresse

« France Services m'a permis de consolider mes connaissances informatiques, notamment par la prise en main à distance de mon ordinateur. Cette formule, mise au point par Adrienne, permet de répondre très précisément aux besoins de chacun. »

Sylvain - Chaumont-Porcien

« J'ai découvert France Services dans le journal, et je suis venue pour faire une demande de chèque énergie exceptionnelle. J'avais des doutes sur cette démarche, mais France services m'a aidée ». »

Noëlle - Draize

3 CONTACTS FRANCE SERVICES

Médiathèque
Yves Coppens
03 24 56 93 02
27 Rue de Thin,
Signy-l'Abbaye

 LA POSTE
03 24 29 92 00
1 Place de
la Halle,
Poix-Terron

 LA POSTE
03 24 30 28 99
17 Place
Charlemagne,
Attigny

PARTENAIRES A RETROUVER SUR FRANCE SERVICES



ENFANCE



UN NOUVEAU SOUTIEN POUR LE SPORT ET LE PÉRISCOLAIRE

Les Crêtes Préardennaises poursuivent leur action pour la jeunesse ; le périscolaire et les associations sportives en tête.

SOUTIEN AUX ÉCOLES DE SPORT

Afin de soutenir l'action des écoles de sport et maintenir une offre sportive sur l'ensemble du territoire, les Crêtes Préardennaises ont voté en décembre dernier une nouvelle aide aux clubs et associations. La règle est simple : l'aide est octroyée aux structures qui enseignent une pratique sportive à des jeunes âgés de 5 à 14 ans. Son montant est de 200 euros auxquels s'ajoutent 20 euros par enfant licencié et un forfait de 200 euros par animateur ou formateur qualifié, le tout dans la limite de 1000 euros par club et par an.

« Nous poursuivons notre démarche d'aide aux associations du territoire », commente le vice-président Nicolas Poiret. « Cette aide mise en pratique en janvier est rétroactive et concerne l'année scolaire septembre 2022-juin 2023 ».



Pour faire une demande :

Pierre PÉCHEUX
culture@lescrettes.fr
03 24 36 05 60



Nicolas POIRET
Vice-Président
Vie associative - Sport -
Culture - Communication

AIDE POUR LE PÉRISCOLAIRE

« Depuis septembre 2022, l'ensemble des accueils périscolaires du territoire est aidé par la Communauté de Communes », explique Yves Brédy, conseiller délégué à l'enfance et à la jeunesse. Les communes, SIVU et associations perçoivent ainsi « 0,70 € par enfant et par heure de garde ».

Cette aide vient en déduction des frais de garde habituel et apparaîtra sur les factures adressées aux familles.



Yves BREDY
Conseiller délégué
Enfance - Jeunesse -
Sécurité

Plus d'infos contactez :

Service Enfance
enfance@lescrettes.fr
03 24 35 22 22

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

C'est un lieu d'information, d'accompagnement et d'écoute destiné à toutes les familles du territoire, pour la recherche d'un mode de garde, les démarches administratives, un contrat de travail, etc...

Le Relais propose des animations collectives aux assistantes maternelles, aux enfants et aux parents employeurs, tous les matins et de façon itinérante sur les communes suivantes :

POIX-TERRON, SIGNY-L'ABBAYE, THIN-LE-MOUTIER, SAULCES MONCLIN, ATTIGNY et ALLAND'HUY.

Contact :

Fanny DURIEUX - rpe@lescrettes - 03 24 35 34 32

UN QUESTIONNAIRE DE L'OFFICE D'ANIMATION DES CRÊTES

Qu'attendez-vous de l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises ? Que pensez-vous des activités proposées ? Dans le cadre du renouvellement de son agrément Espace de vie sociale, l'OACP diffuse actuellement un questionnaire auprès des jeunes, habitants et partenaires afin de récolter leurs avis sur ses activités aussi diverses que variées : tournois de foot, rencontre autour des mangas, festival des cafés, ateliers de Noël, sorties, gym seniors...



Toute l'année, l'OACP fait vivre le territoire en proposant des activités pour les jeunes et les seniors.

Vous souhaitez participer à cette enquête :
<https://urlz.fr/ktJh>



LE ZOOM



L'ÉCOLE, UN DES POUMONS DE LAUNOIS SUR VENCE

M.Lombard, Maire du Launois

Village étape emblématique des Crêtes, Launois-sur-Vence mise sur les familles pour dynamiser la campagne.

Rencontre avec le maire, Janick Lombard.

« Depuis 3 ans, nous parlons d'une rénovation complète de l'école. Nous avons déjà investi pour équiper toutes les classes de TBI, les enfants ont une cantine avec du « fait maison » et un potager avec une serre qui leur a valu l'obtention d'un label. Nous voulons une école moderne qui offre une qualité de travail aux enseignants comme aux élèves ». Les 121 écoliers des écoles maternelle et primaire sont chouchoutés et le maire Janick Lombard le revendique.

« L'école est l'un de nos poumons. Le problème démographique en campagne est directement lié à la perte d'élèves, notre école accueille sous convention depuis de nombreuses années des enfants en maternelle venant des communes alentours ».

En 2023, l'établissement sera entièrement remis aux normes « avec l'aide des Crêtes. Nous travaillons ensemble dans beaucoup de domaines : travaux, économie d'énergie, logement, assainissement, village étape... ».

Ainsi, sur les 53 logements en locatif du village, « essentiels pour conserver une population jeune », quatre sont gérés par la Communauté de Communes. Un véritable « confort » pour la commune qui ne dispose pas des compétences pour le faire. « L'ingénierie des Crêtes est importante ; les communes ne sont pas seules ».

Le village accueille aussi des structures communautaires : l'office d'animation (OACP) et l'Office de Tourisme qui déménagera au Relais de Poste en 2024.

LE RELAIS UN LIEU FÉDÉRATEUR

« Le Relais de Poste draine un public qui fait travailler les commerçants » : hôtel, restaurants, gîtes ruraux, boulanger, vente directe à la ferme, safranière, brasserie... Des atouts essentiels pour un village étape.

« Le Relais de Poste est aussi un lieu fédérateur pour la vie locale en accueillant des marchés et toutes sortes d'animations festives ». Plusieurs associations se sont d'ailleurs créées au village ces dernières années.



Relais de Poste de Launois-sur-Vence



Les écuries du Relais

D'autres projets sont programmés par la commune : des travaux de voirie et la création d'une seconde aire de camping-car.

LE PLANTÉ DE ROSEAUX

Le 6 octobre 2022 les enfants de l'école ont planté des roseaux dans la station d'épuration écologique des eaux usées de Launois-sur-Vence. Ces roseaux vont filtrer les eaux usées pour les rendre « propres » avant de les renvoyer dans la rivière.

Une belle leçon de choses pour les élèves avec cette sortie pédagogique.

La station a été mise en service fin 2022.



Animation avec les scolaires à la station d'épuration

ASSAINISSEMENT

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL DU SECTEUR ATTIGNY / TOURTERON DÉSORMAIS GÉRÉ PAR LES CRÊTES

Depuis le 1er janvier 2023, 20 communes du secteur d'Attigny / Tourteron sont passées sous le giron des Crêtes Préardennaises pour leur assainissement individuel.

Rappel des interventions de la Communauté de Communes dans ce domaine.

« Les habitants des 20 communes du secteur d'Attigny/Tourteron n'auront plus affaire au Syndicat du Sud Est pour leur assainissement individuel mais à la Communauté de Communes », indique Bernard Mairien, vice-président en charge de l'assainissement. L'ensemble des communes du territoire se retrouve ainsi géré par l'intercommunalité en ce qui concerne l'assainissement. L'assainissement individuel est soumis à des règles précises fixées par la Loi. L'enjeu est de sauvegarder les rivières qui reçoivent les rejets des installations.

LES MISSIONS DU SERVICE ASSAINISSEMENT DES CRÊTES

La Communauté de Communes, au travers du service assainissement, a pour rôle de faire respecter les obligations légales et ses missions sont les suivantes :

- Le diagnostic pour la conception d'une nouvelle installation et le contrôle de la réalisation : le SPANC conseille sur le choix de la filière la mieux adaptée en fonction de la nature des sols et de la composition du foyer. Il contrôle ensuite que l'installation a bien été réalisée dans les règles de l'art.
- Le contrôle de la conformité des installations : réalisé une fois tous les 10 ans, il permet de vérifier que l'installation fonctionne bien et est aux normes.
- Le diagnostic de conformité de l'installation est obligatoire en cas de vente : en cas de non-conformité, l'acheteur dispose d'un délai de 2 ans pour la réhabiliter.
- L'entretien des installations (niveau de boue, nettoyage des filtres, réglage de l'aération et de la pompe...), contrat d'entretien possible.

« Les 3 techniciens du service et leur responsable sont très compétents pour accompagner les habitants, » précise le vice-Président. « Leur conseil est essentiel pour avoir une installation qui fonctionne bien ».

La réalisation de ces missions est payante car les dépenses du service doivent être équilibrées par des redevances. De plus, les pénalités sont appliquées en cas de non réalisation des mises aux normes lors de la vente d'une habitation.

Sur les 94 communes du territoire, 10 disposent d'un assainissement collectif : Attigny, Évigny, Launois sur Vence, Lucquy, Novion-Porcien, Poix-Terron, Signy-l'Abbaye, Thin-Le-Moutier, Vendresse et Warnécourt. Certaines rues de ces villages sont restées en assainissement individuel.



Bernard Mairien
Vice-Président
Assainissement - GEMAPI

CE QU'IL NE FAUT PAS JETER DANS LES EAUX USÉES

(WC - ÉVIER - LAVABO - DOUCHE - BAIGNOIRE)

lingettes ; protections hygiéniques ; lentilles de contact, ordures ménagères même après broyage ; huiles végétales ; hydrocarbures ; liquides corrosifs, matières inflammables ; eaux pluviales.



DES STATIONS D'ÉPURATION ÉCOLOGIQUES

A l'instar de la nouvelle station d'épuration de Launois sur Vence et de celle de Lucquy (mise en service en janvier 2023), 7 communes disposent d'une station d'épuration écologique où les eaux usées sont filtrées grâce à des roseaux.

Ce dispositif d'assainissement collectif est privilégié par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Pour connaître votre situation, contactez le service assainissement des Crêtes.

Service Assainissement
assainissement@lescrettes.fr
03 24 35 34 36

ORDURES MÉNAGÈRES



POURSUITE DE LA FACTURATION DES REDEVANCES PAR SEMESTRE

La redevance incitative est un mode de financement de la collecte des déchets ménagers qui repose sur le volume de déchets ramassés. Elle doit ainsi faire baisser le volume des déchets ménagers traités chaque année.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Facturation janvier 2023 de votre redevance au titre du second semestre 2022 : part fixe + part variable si levées supplémentaires.
- Facturation juillet 2023 : 50% de votre redevance 2023 part fixe (sans levées supplémentaires).
- Facturation janvier 2024 : 50% de votre redevance 2023 part fixe + part variable si levées supplémentaires.

Vous êtes déjà mensualisé

Prélèvements mensuels à partir de février 2023 jusqu'à fin novembre (en prenant en compte vos éventuelles levées supplémentaires de 2022).

Vous souhaitez être mensualisé

Contactez-le service des ordures ménagères

CONTINUONS DE TRIER ET JETONS MOINS

Depuis 2018, grâce à vos efforts de tri et de lutte contre le gaspillage, les tonnages des Ordures Ménagères collectés ont baissé d'un tiers.

Sans ces efforts, la redevance aurait dû augmenter de 50 % supplémentaires !

Continuons de trier et jetons moins pour :

- Préserver notre environnement
- Développer le recyclage de matériaux
- Limiter les hausses des coûts de collecte (carburant) et des Taxes d'enfouissement.



! IMPORTANT !

Pour les grands cartons, 2 solutions :

- les découper en morceau de 50 x 30 cm maximum et les mettre dans les bacs de tri
- les emmener entier en déchèterie

Pour les bâches et films plastiques, les déposer dans les bacs d'ordures ménagères ou directement en déchèterie.

AUGMENTATION DE LA REDEVANCE EN 2023, POURQUOI ?

1. Incendie du centre de tri des déchets de Charleville imposant des transports vers la Marne et la région parisienne.
2. 30% d'augmentation des coûts du carburant et de l'entretien des camions bennes.
3. 27% d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue par l'état sur les déchets non triés et mis en centre d'enfouissement.
4. 7% d'augmentation des frais de fonctionnement.

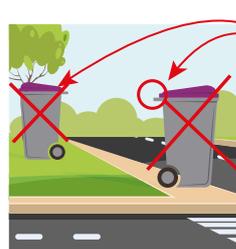
La Communauté de Communes a décidé de prendre à sa charge une partie de ces augmentations afin de minimiser l'impact sur la redevance.

L'augmentation de la redevance est ainsi limitée à :

1 € supplémentaire par habitant et par mois

PRÉSENTATION DES BACS

Merci de respecter la présentation réglementaire ci-dessous



Bac mal présenté = Bac non collecté



Bac présenté poignée vers la chaussée et mis en bordure de voirie

Vous avez une question sur la facturation de la redevance ?

Ordures ménagères
om@lescrettes.fr
03 24 36 05 69

COMMANDE DE COMPOSTEURS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Fort de son succès depuis le début de l'opération avec plus de 800 composteurs livrés sur tout le territoire, la Communauté de Communes relance l'opération. Une commande groupée est organisée par le Syndicat Départemental VALODEA en partenariat avec les Crêtes pour des livraisons étalées de mars à juin 2023.

LES TARIFS

20€ = composteur de 400 litres
en plastique recyclé

30€ = composteur de 600 litres
en bois



Leur prix est réduit avec les aides de VALODEA et de la Communauté de Communes

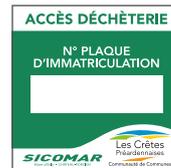
Si vous souhaitez profiter de cette opération de composteurs à tarif préférentiel, faites la demande auprès du service Ordures Ménagères (avant le 28 février prochain).

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES POUR LES PROFESSIONNELS, LES RÈGLES CHANGENT

Depuis octobre 2022, les dépôts des professionnels en déchèteries ne sont autorisés que pour les véhicules dotés d'une vignette d'accès.

Si vous souhaitez acquérir cette vignette, faites une demande auprès du service des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes.

Les dépôts sont payants pour les encombrants, les déchets verts, les gravats et les déchets dangereux (peinture, huiles, colles...).



Vignette d'accès
aux professionnels

Ordures ménagères
om@lescrettes.fr
03 24 36 05 69

LES BONNS PLANTS D'HUBERT LE JARDINIER



Installé à Coulommès-et-Marquény, le très médiatisé Hubert le jardinier est sans doute l'un des habitants des Crêtes les plus connus en France. Partage d'expériences.

« *Né jardinier* », au Chesne le 1er mai 1956, « *au-dessus de la quincaillerie Fontaine* », Hubert le jardinier a consacré sa vie au jardin. Rentré dans les Ardennes en 1982, il développe son savoir-faire à Coulommès-et-Marquény où il apprend à faire avec une terre « *pas toujours facile à travailler* ».

Véritables petits paradis pour les fruits et fleurs de toute couleur, les légumes en tout genre et les insectes de toute taille, ses trois jardins sont le résultat d'années de travail et de connaissances accumulées.

« *En prenant de l'âge, on prend le temps d'observer, de voir et de revenir sur son expérience* », confie-t-il.

Avec son fils Grégory, il y tourne des vidéos pour une enseigne spécialisée où il partage ses enseignements. Pour bien débuter l'année et favoriser la biodiversité, il donne quelques conseils aux habitants des Crêtes Préardennaises.



Sureau noir

« **EN JANVIER, ON PEUT
ENCORE PLANTER** »

« *Tous les arbres fruitiers peuvent être encore plantés en janvier. Une seule petite condition : la terre ne doit pas être gelée, il ne faut donc pas être en dessous de -2 C°. Planter un arbre, c'est facile. Ne craignez pas de mal faire. Préparez votre trou d'avance, deux fers de bêche en profondeur, pas plus. Mais bêcher le fond du trou. Au milieu installez un tuteur, puis votre arbre. Remettez la terre que vous avez ôtée si possible dans le même sens (le dessus au-dessus), tassez, jetez un seau d'eau et c'est tout. Pour soutenir la biodiversité, le sureau est le bienvenu au jardin car il est le premier arbre à donner des bourgeons et c'est là que les premiers pucerons arrivent. Au même moment, les coccinelles sortent d'hibernation et elles adorent les pucerons. Elles viendront pondre leurs œufs au même endroit. Sous le garde-manger ! Pendant l'hiver, pensez à laisser du bois mort. Elles s'y réfugient en colonies et ressortiront au premier rayon de soleil.*

TOURISME



ANNÉE RECORD AU DOMAINE DE VENDRESSE



Domaine de Vendresse

Le Domaine de Vendresse conforte son rôle de locomotive touristique sur les Crêtes Préardennaises avec un record de 40 000 entrées en 2022. Une belle dynamique partagée sur tout le territoire.

« C'est la plus belle année depuis l'ouverture du Domaine en 2003 », résume l'aquariologiste, Sébastien Deluc, « sans doute le résultat d'un cocktail de différents éléments » analyse-t-il. A savoir : un contexte favorable de sortie de Covid, un temps particulièrement clément, une bonne communication avec la pose des panneaux sur l'autoroute et un beau reportage sur France 3.

Le résultat est un démarrage en trombe dès l'ouverture du site en avril. La suite s'est déroulée sur un tapis rouge avec des sorties scolaires affichant complet jusque début juillet, un bel été et une belle fin de saison avec des animations sur Halloween. Le site a ainsi atteint son record avec **40 000 entrées soit 5 000 de plus qu'en 2018**, autre année exceptionnelle. On compte parmi la clientèle « des nouveaux venus du Nord (59, 62) » qui s'ajoutent aux Marnais, Belges et Hollandais.

Une belle récompense pour l'équipe du Domaine qui compte trois permanents et trois saisonniers.

« Il nous a permis de développer cinq aires de jeux. Même quand les visiteurs sont nombreux, on garde une sensation agréable d'espace ».

Parallèlement, de nouveaux espaces se déploient : parcours pieds nus, jardin de papillons, mare...

La stratégie de développement se résume ainsi « chaque année, des petits plus et tous les 2 ou 3 ans, une grosse nouveauté. »

Les animations apportent aussi beaucoup de vie. Elles sont assorties d'explications qui donnent une profondeur à l'expérience : le bassin tactile et l'intelligence de la carpe, le nourrissage des truites, la découverte des tortues et espèces invasives... 1500 animaux sont réparties sur le site en intérieur et extérieur parmi lesquelles l'esturgeon Bébér et son amie Bertille : « Pour ses 42 ans, Bébér a reçu 600 visiteurs ! »

www.domaine-de-vendresse.fr ↗

Toutes les activités touristiques du territoire ont connu également une belle fréquentation cette année : musée Guerre et Paix, parc accrobranche, location de vélos et de canoés, campings, train touristique, ...

DES NOUVEAUTÉS CHAQUE ANNÉE



sentier pieds nus

Ces bons résultats sont aussi le fruit des investissements réalisés ces dernières années. Le dernier en date est l'arrivée du poisson géant créé par une entreprise locale.

PLUS DE 2,4 MILLIONS DE CHIFFRES D'AFFAIRES POUR LES HÉBERGEURS

La dynamique touristique se retrouve chez les hébergeurs qui ont déclaré **65 000 nuitées en 2022**.

Fin octobre, une des plateformes de réservation en ligne (la plus connue) livrait ses premiers chiffres 2022 avec un chiffre d'affaires de plus de **2,4 millions pour les hébergeurs touristiques des Crêtes** utilisant cette plateforme, représentant 5 215 réservations pour un séjour moyen de 3,2 nuitées (Sources ADTA).

BON CHIFFRE AU PARC ACCROBRANCHE

Avec **6 200 entrées en 2022**, le parc accrobranche exploité par l'Office d'Animation des Crêtes à Signy-l'Abbaye retrouve un bon chiffre de fréquentation.

Plébiscité par les groupes (scolaires, centre de loisirs), il s'est aussi enrichi de nouvelles propositions : trois parcours trail, un trial VTT et un parcours permanent d'orientation. Cinq saisonniers y ont été embauchés et formés pour ressortir avec un diplôme en poche.

cheneperche.fr ↗



AGENDA

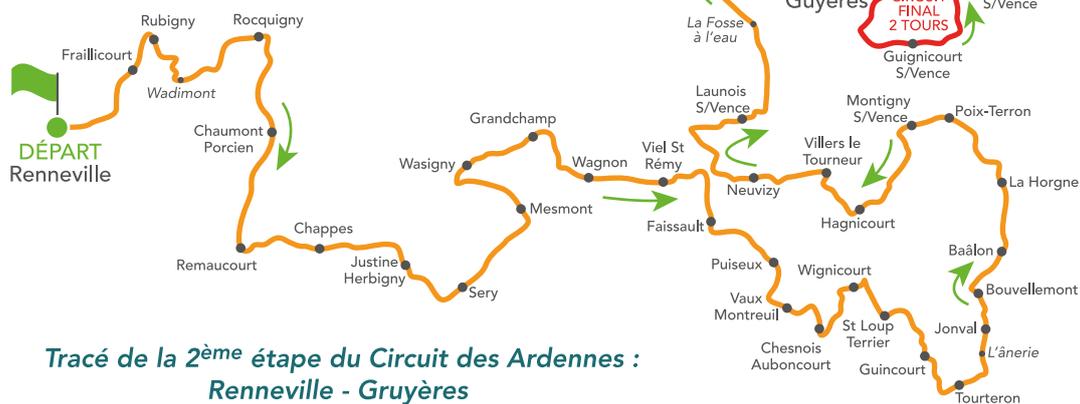


La 48^{ème} édition du Circuit des Ardennes aura lieu du 6 au 9 avril prochain.

Au total, les coureurs cyclistes devront parcourir 4 étapes soit 595 km.

Les Crêtes Préardennaises accueilleront la seconde étape de la course au départ de Renneville et une arrivée à Gruyères, soit 187 km.

AVRIL



Tracé de la 2^{ème} étape du Circuit des Ardennes : Renneville - Gruyères



PROGRAMMATION FESTIVAL DES CAFÉS

FÉVRIER

- 11** **CONCERT DE « HOT ROD »**
Reprises Rock chansons pop anglo-saxonnes
Café communal - CHESNOIS-AUBONCOURT
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 06 80 17 98 29
- 25** **CONCERT DE « JAMIE AND CO »**
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
Salle communale - CHARBOGNE
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 30 21 35

MARS

- 11** **CONCERT DE « 70 MILES »**
Reprises Rock chansons pop anglo-saxonnes
Restaurant Le Val de Vence - LAUNOIS SUR VENCE
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 35 02 93
- 17** **CONCERT DE « AIR 2 RIEN »**
Reprises chansons françaises traditionnelles et bossa nova, pop...
Café des sports - LUCQUY - 21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 72 04 64
- 31** **CONCERT DE « TRY M »**
Reprises chansons traditionnelles françaises, pop...
Auberge de l'Abbaye - SIGNY L'ABBAYE
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 52 81 27

AVRIL

- 22** **CONCERT DE « FOUR TO ONE »**
Reprises Rock chansons pop anglo-saxonnes
Brasserie Ardwen - LAUNOIS S/ VENCE
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 26 10 72
- 29** **CONCERT DE « ROCK EN VRAC TRIO »**
Reprises Rock chansons pop anglo-saxonnes
La Grange - CHAUMONT-PORCIEN
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 03 24 39 64 72

MAI

- 26** **CONCERT DE « AMPLITUDE »**
Reprises Rock chansons pop anglo-saxonnes
Café La Taverne - SERY
21h30 - Entrée Libre
Restauration sur place sur réservation au 06 43 06 58 23

Le Festival des Cafés est un évènement organisé par l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises



MARCHÉ DE LA HALLE
Marché de producteurs, artisans et commerçants.
Tous les troisièmes jeudis de chaque mois à partir de 16h00 - Gratuit
Sous la Halle de SIGNY-L'ABBAYE

RENDEZ VOUS MENSUELS AU RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS



SALON DE LA BROCANTE ET DE L'ANTIQUITÉ
Tous les deuxièmes dimanches du mois au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.
Restauration sur place
Gratuit de 9h à 18h



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS
Tous les premiers vendredis du mois de février à décembre au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.
Gratuit de 15h à 19h



RETOUR EN IMAGES SUR LES 12^{èmes} RENCONTRES NATIONALES TEPOS

Plénière TEPOS à Signy-l'Abbaye

Gros succès aux 12^{èmes} Rencontres Nationales « Énergie et Territoires Ruraux, vers des Territoires à Énergie Positive » qui se sont tenues à Signy-l'Abbaye du 28 au 30 septembre 2022.

330
congressistes



« Une belle aventure, une bonne ambiance, une implication inimaginable de chacun, des acteurs engagés. Nous étions dans la société rêvée de demain, en transition joyeuse »

Jean-Marie Oudart
Vice-Président à la transition énergétique

« Nous, ce qu'on a besoin c'est des élus comme les vôtres, qui mettent la main à la patte »

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais



32
ateliers



Démarche
ZÉRO
Déchet

12
visites



« Vous avez mis de l'humain dans les TEPOS, c'est ce qui manquait ailleurs car c'est aussi ça un territoire TEPOS »

Commune de Malaunay



50
bénévoles